



**ASSOCIATION TERRAIN  
D'AVEVENTURE MALLEY**

**RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017**

# TABLE DES MATIÈRES

<b>MOT DE LA PRÉSIDENTE</b> .....	<b>3</b>
<b>LE TERRAIN D'AVENTURE EN 2017</b> .....	<b>3</b>
HORAIRES D'OUVERTURE .....	4
LE COMITÉ .....	4
L'ÉQUIPE .....	4
CHANTIER .....	5
ANIMATION .....	6
COLLABORATIONS .....	6
<b>PROJETS 2018</b> .....	<b>6</b>
FÊTE D'INAUGURATION .....	6
ACCUEIL LIBRE ET ÂGE AUTORISÉ .....	6
ANIMATIONS .....	7
CHARTER .....	7
VACANCES D'ÉTÉ .....	7
PARC À MOUTONS DE LA VILLE .....	7
<b>COMPTES D'EXPLOITATION</b> .....	<b>8</b>
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>9</b>

## MOT DE LA PRÉSIDENTE

L'Aventure a commencé en août 2016, lorsque trois mamans du quartier ont accepté de former un comité. Au début, rien n'était gagné et tout semblait abstrait. Il y avait tout de même un terrain disponible, des plans et des idées . . . Puis en hiver 2016, la décision de démarrer un Terrain d'Aventure à Malley fut enfin validée et le travail a pu commencer ! Le comité s'est agrandi et les choses sont devenues plus concrètes avec un mandat à respecter et une équipe d'animateurs à engager. Grâce à toutes cette belle énergie réunie, nous avons pu avancer dans les idées, les projets et les activités. Pour ceci, il y eu beaucoup de séances, de réunions de chantier, de mails échangés . . . car oui, il faut du temps pour coordonner une Aventure telle que celle-ci !

En été 2017, il y eu le début du chantier avec les premiers enfants et familles venus participer à la construction du bâtiment. Ce fut la période du Terrain d'Aventure en devenir avec ses premières cabanes. Pour faire patienter les futurs aventuriers et inaugurer la belle façade, une grande fête fut organisée en novembre 2017 avec contes, soupes et drôles de petits êtres déguisés . . . un grand moment de partage. Parfois, le temps nous a paru long mais peu à peu le terrain pris forme avec sa maison « boîte à outils », ses toboggans, ses balançoires, son potager et ses arbres fruitiers. Grâce à une équipe d'animation très motivée, le terrain est devenu accueillant et prêts à recevoir les premiers enfants en mai 2018.

Aujourd'hui une grande partie du travail est fait mais l'Aventure continue car les idées ne manquent pas pour permettre aux enfants du quartier de découvrir un nouvel espace dans lequel ils peuvent s'accorder avec la nature.

Ainsi, le comité se réjouit d'accueillir de nouveaux membres pour continuer à faire vivre le Terrain d'Aventure de Malley.

## LE TERRAIN D'AVENTURE EN 2017

C'est un lieu où les enfants peuvent venir jardiner, construire des cabanes, s'approprier le lieu en proposant des idées d'aménagement, se faire de nouveaux amis, ou simplement ne rien faire. Dans une société où la jeunesse est de plus en plus sur occupée et hyper connectée, le Terrain d'aventure de Malley se veut un lieu ouvert, qui n'incite pas à la consommation d'activités « clé en main » mais qui au contraire met à disposition des ressources afin de stimuler la créativité et l'envie des usagers sans imposer un programme d'animation défini à l'avance. Cette approche pédagogique a pour objectif de responsabiliser les jeunes dans leur activité, tout en les impliquant dans le fonctionnement du lieu ce qui permet également de développer une certaine forme d'autonomie.

C'est aussi un moyen d'améliorer la cohésion sociale des habitant-e-s, en favorisant le vivre ensemble, la mixité et la rencontre de différents publics à travers l'organisation d'événements pour les familles, et les associations voisines. Lors de ces rencontres, le TAM offre une opportunité de découvrir l'altérité dans le respect de l'autre, et de développer la solidarité entre les individus. Les activités que le TAM met en place servent également à découvrir et à promouvoir différents savoirs culturels et artisanaux, dont certains sont en train de se perdre ou de s'oublier.

## HORAIRES D'OUVERTURE

Voici les horaires d'ouverture du terrain dans sa version définitive. Jusqu'à aujourd'hui, il n'y a pas eu d'ouverture les dimanches car cette plage sera réservée à une ouverture pour le quartier en général avec des activités spécifiques (dimanche du pain, brunchs, pizzas communautaires, etc).

### Hors vacances, été (mars à octobre)

Mercredi	13h30-18h
Jeudi	15h30-18h
Vendredi	15h30-18h
Samedi	10h-17h
Dimanche (1x/mois)	11h-15h

### Hors vacances hiver (octobre à mars)

Mercredi	13h30-17h
Jeudi	15h30-17h
Vendredi	15h30-17h
Samedi	13h-17h
Dimanche (1x/mois)	11h-15h

### Horaire vacances (pâques, été, octobre)

Lundi	9h-18h
Mardi	9h-18h
Mercredi	9h-18h
Jeudi	9h-18h
Vendredi	9h-18h (20h été)

### Horaire vacances relâches

Lundi	9h-17h
Mardi	9h-17h
Mercredi	9h-17h
Jeudi	9h-17h
Vendredi	9h-17h

## LE COMITÉ

Le comité est actuellement composé de cinq membres, dont la majorité habite le quartier de Malley.

- ❖ Angela Rivas (présidente)
- ❖ Gaétane Valazza (vice-présidente)
- ❖ Manalbish Metafriya (trésorière)
- ❖ Béatrice Vittoz (secrétaire)
- ❖ Irina Krier

## L'ÉQUIPE

Afin de pouvoir garantir un encadrement de qualité, la FASL met à disposition de l'association du terrain d'aventure une équipe de professionnel-le-s de l'animation socioculturelle ainsi que d'une secrétaire-comptable à 20%. Les trois animatrices et animateurs représentent un total de 210% EPT réparti de manière équitable. Grâce à des accords avec la ville et la confédération, le TAM bénéficie aussi de l'appui d'une personne en emploi temporaire subventionné et d'un civiliste, selon l'offre et les besoins. Pendant les vacances scolaires, l'équipe d'animation est complétée par un-e ou plusieurs monitrice-s et moniteur-s pour venir étoffer l'offre d'activités lors de ces périodes qui attirent un public plus nombreux et venu de plus loin.

Pendant les vacances d'été, deux civilistes ont grandement contribué à l'avancée des travaux et à une bonne ambiance sur le terrain et sur le chantier. L'équipe a aussi bénéficié de la présence de deux moniteurs qui ont également encadrés les jeunes pendant le chantier. Lors des semaines d'automne, un ancien utilisateur du terrain de Pierrefleur qui avait envie de se replonger dans cet environnement, est aussi venu renforcer le reste de l'équipe. Parallèlement, nous avons aussi collaboré avec Rafaëlle qui est venu faire un stage d'occupation pendant sa période de recherche d'emploi.

## CHANTIER

La Ville de Lausanne ayant souhaité que le bâtiment du terrain d'aventure soit construit de manière participative, elle a organisé dès la fin de l'année 2015 des soirées de réflexion et de consultation de la population, et a également mis en place – avec le soutien des centres de la FASL avoisinants– diverses activités festives et participatives pour tenter de sensibiliser la population et lui donner envie de s'investir dans le projet. L'objectif sous-jacent derrière cette idée était de faire en sorte que les habitant·e·s du quartier s'approprient le lieu, puissent en être les acteurs et actrices et non pas seulement les consommateurs et consommatrices. Ces événements ont ensuite débouché sur la création de notre association, pleine d'envies, d'idées et de motivation.



La première étape du chantier à proprement parler a eu lieu en mai et fut le démontage de l'ancien terrain multisport du petit parc. Le civiliste du TAM ainsi que la future équipe d'animation en ont récupéré les barrières en bois qui ont été réservées pour en faire du mobilier d'extérieur. Une entreprise de maçonnerie fut ensuite chargée de creuser les fondations en béton sur lesquelles allait reposer le reste du bâtiment. Le gros œuvre a débuté en juillet en même temps que l'animation et l'ouverture au public qui prenait place au fond du parc, derrière le chantier du bâtiment. L'équipe d'animation avait donc monté un petit chapiteau pour les ateliers ainsi qu'une tente de cantine et une cuisine de fortune pour les repas.



Ainsi, durant toutes les vacances d'été, des groupes de quatorze jeunes se sont succédés chaque semaine pour participer à la construction d'un bâtiment entièrement écologique constitué principalement de terre, de bois et de paille, et ne nécessitant pas de connaissances approfondies dans un domaine particulier. Parmi ces jeunes se trouvaient des personnes venues de différents quartiers de la ville, voire quelquefois d'autres communes voisines, mais aussi des mineur·e·s non

accompagné·e·s résidant dans les foyers EVAM des environs. Une semaine fut également réservée pour les familles désireuses de mettre « la main à la paille » afin de s'initier à ces méthodes innovantes. Tous ont en outre bénéficié de demi-journées de formation sur ces techniques de construction, leur utilité, leurs avantages et leurs faiblesses.

Peu après la fin des vacances, le bâtiment n'étant toujours pas terminé, l'équipe d'animation a mis en place une deuxième session de chantier participatif pendant quelques jours avec les jeunes de l'EVAM les plus motivé·e·s à revenir sur le chantier.

La fin des travaux a ensuite été effectuée majoritairement par le civiliste, des personnes en emploi temporaire subventionné (ETS) ainsi que par l'équipe d'animation et le comité de l'association.

## ANIMATION

Le comité et l'équipe d'animation ont fait le pari d'ouvrir le Terrain au public dès les vacances d'été 2017 en parallèle des travaux de construction. L'arrière de la colline du petit parc a été protégé par des barrières de chantiers afin de délimiter l'espace d'accueil dans lequel une roulotte (pour le stockage du matériel d'animation), un chapiteau et une tente de cantine ont été installés. Les utilisateurs et utilisatrices ont donc pu découvrir l'animation en terrain d'aventure en construisant des cabanes, en jouant dans la terre ou en confectionnant les repas et goûter tous ensemble.

Pendant les vacances d'été, la fréquentation a été très faible (environ dix enfants par jour) et ce n'est qu'avec la reprise de l'école à la fin août que le public a commencé à augmenter. Les vacances d'automne ont fait exploser la fréquentation (jusqu'à soixante enfants présents sur une journée).



## COLLABORATIONS



Le terrain d'aventure ayant ouvert en parallèle du chantier, l'équipe a fait le choix de limiter la publicité à un cercle restreint dans un premier temps. C'est pourquoi les animatrices et animateurs se sont contenté·e·s de communiquer prioritairement avec les acteurs voisins dans le quartier à savoir l'APEMS de Malley et Malley-Prairie, qui sont venus à plusieurs reprises les mercredis après-midi.

Le TAM a aussi reçu plusieurs autres centres de la FASL (Grand-Vennes, Bourdonnette, Faverges) après leur avoir fait savoir qu'ils étaient les bienvenus lors des ouvertures régulières. Certaines classes des écoles alentours sont également venues voir le résultat du travail des enfants sur les nichoirs après qu'ils aient été installés sur les façades du bâtiment.

## PROJETS 2018

### FÊTE D'INAUGURATION

Afin de célébrer l'ouverture du terrain d'aventure, une fête d'inauguration se déroulera le 7 juillet. Trois conseillers municipaux (David Payot, Natacha Litzisdorf et Florence Germond) seront présent·e·s pour marquer l'événement. Des membres de l'association Graines d'action 2030 animeront durant la journée, une activité en lien avec le développement durable.

### ACCUEIL LIBRE ET ÂGE AUTORISÉ

Bien que le terrain d'aventure ait fonctionné en accueillant tous les publics (parents, jeunes enfants, etc) selon les principes de l'accueil libre jusque-là, Le comité et l'équipe d'animation ont décidé que dès sa

réouverture après les travaux, le TAM n'accepterait plus les parents ni les enfants de moins de 6 ans à l'intérieur de la zone des cabanes. Ceci afin de favoriser l'autonomie des enfants au terrain d'aventure (parents) mais aussi pour des raisons de sécurité (moins de 6 ans). Une zone d'accueil sera toutefois aménagée en face du bâtiment avec quelques tables et chaises pour leur permettre de rester à proximité.

## ANIMATIONS

Les enfants seront encouragés à participer activement à la vie du terrain d'aventure et la mise en place d'activités. Pour ce faire, l'équipe d'animation a pensé mettre sur pied un « conseil des enfants » du terrain d'aventure. Durant ce moment d'échange, ils et elles pourront proposer des activités et des projets à réaliser au terrain d'aventure et discuter aussi de choses et d'autres qui se passent sur place, notamment à l'élaboration d'une charte d'utilisation.

## CHARTE

Afin de pouvoir s'amuser en sécurité et dans une ambiance agréable, une charte d'utilisation va être rédigée avec l'aide des enfants. Cette convention entre les enfants fréquentant le terrain, leurs parents et l'équipe d'animation aura pour but d'informer et de mettre tout le monde d'accord sur les règles à respecter lorsqu'on vient s'amuser au terrain d'aventure. D'autre part, elle permettra aux animatrices et animateurs d'avoir un contact avec les parents en cas de besoin.

## VACANCES D'ÉTÉ

Durant les vacances scolaires, l'équipe d'animation propose des semaines à thème pour permettre aux usagers de découvrir des savoir-faire artisanaux parfois oubliés, des techniques méconnues ou de les sensibiliser à l'écologie. Durant l'été, une semaine sera consacrée à la confection de différentes conserves, confitures et autres fruits et légumes séchés. Les autres semaines seront consacrées au travail de l'argile, à la fabrication d'instruments de musique, la sculpture sur bois, l'écologie et la biodiversité et au travail de transformation de laine brut.

## PARC À MOUTONS DE LA VILLE

Grâce à la collaboration avec le Service des Parc et Domaine de la Ville de Lausanne, les moutons de la Ville vont venir s'installer en contrebas du Terrain d'Aventure. Les habitant·e·s du quartier auront le plaisir de les voir venir égayer cette partie du parc trois à quatre fois par année.

# COMPTES D'EXPLOITATION

## COMPTE D'EXPLOITATION DU 1er janvier au 31 décembre 2017

(avec le budget du 1er janvier au 31 décembre 2018 )

CHARGES	Budget 2018	Comptes 2017	PRODUITS	Budget 2018	Comptes 2017
Frais animation générale	10'000.00	595.75	Recettes animations	1'000.00	320.00
Frais nourriture/boissons	4'000.00	779.55	Subv. Fasl gestion et admin.	25'411.55	29'645.00
Salaire animation générale	10'000.00	387.25	Subv. FASL pour le monitorat	7'000.00	5'826.10
Intervenants animation générale	10'000.00	-			
Chantier participatifs (Salaires & Intervenants)	-	15'796.10	Subv. FASL au chantier participatifs	-	10'400.00
Chantier participatifs (Fournit. & matériel)	-	820.00			
Chantier participatifs (Repas)	-	1'225.35			
Fêtes (Salaires)	-	-			
Fêtes (Fournitures)	-	722.25	Recettes fêtes	-	-
<b>TOTAL CHARGES D'ANIMATION</b>	<b>34'000.00</b>	<b>20'326.25</b>	<b>TOTAL PRODUITS ANIMATION</b>	<b>33'411.55</b>	<b>46'191.10</b>
Frais secrétariat	2'240.00	3'271.00			
Publicité et relations publiques	5'000.00	1'950.83			
Frais comité & AG	1'000.00	170.65	Cotisations des Membres	1'000.00	-
Frais équipement informatique	3'000.00	-			
Mobiliers Equipements	12'000.00	-			
Terrain - Salaires		400.00	Recettes diverses	-	0.25
Terrain - Entretien & équipememt	5'000.00	876.60	Dons	-	58.00
Terrain - Equipements & Pharmacie		1'846.95			
Locaux - Salaires conciergeries	2'380.00	-	Subv. Fasl pour l'entretien des locaux	2'380.95	-
Locaux - Entretien et équipement cuisine	7'000.00	371.90	Subv. Fasl pour équipements		-
Locaux - Atelier, Outillages	5'000.00	759.05			
Locaux - Matériels & Petites fournitures		461.60			
Frais animateurs	500.00	226.70	Fonds Loterie Romande	30'000.00	-
Frais bénévoles, civilistes et stagiaires	1'000.00	523.75	Fonds Sandoz	3'000.00	-
Frais divers & imprévus	3'000.00	394.10	Fonds Oertli	3'000.00	-
			Fonds Goenner	3'000.00	-
<b>TOTAL CHARGES D'ADMINISTRATION</b>	<b>47'120.00</b>	<b>11'253.13</b>	<b>PRODUITS D'ADMINISTRATION</b>	<b>42'380.95</b>	<b>58.25</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Frais CCP	0.00	130.00	Intérêts CCP	-	-
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES</b>	<b>-</b>	<b>130.00</b>	<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>ATTRIBUTIONS PROVISIONS ET FONDS</b>			<b>PRELEVEMENTS PROVISIONS ET FONDS</b>		
Attributions aux fonds	-	9'500.00	Prélèvement fonds	5'327.50	-
<b>TOTAL CHARGES HORS EXPLOITATION</b>	<b>-</b>	<b>9'500.00</b>	<b>TOTAL PRODUITS HORS EXPLOITATION</b>	<b>5'327.50</b>	<b>-</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES, UNIQUES OU HORS PERIODE</b>			<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS, UNIQUES OU HORS PERIODE</b>		
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			<b>TOTALPRODUITS EXCEPTIONNEL</b>		
Excédent de produits de l'exercice		5'039.97	Excédent de charges de l'exercice		
	<b>81'120.00</b>	<b>46'249.35</b>	<b>TOTAL</b>	<b>81'120.00</b>	<b>46'249.35</b>

## BILAN AU 31 DECEMBRE 2017

ACTIF	31.12.2017	PASSIFS	31.12.2017
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		<b>CAPITAUX ETRANGES A COURT TERME</b>	
Caisses	71.00	Créanciers	414.20
CCP	17'318.52	AVS	761.45
Débiteurs		Caution, dépôt location annuelle	-
Débiteurs AVS/AC en notre faveur		Passifs transitoires	1'673.90
Actifs transitoires		<b>TOTAL CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME</b>	<b>2'849.55</b>
Cpte d'attente	-	<b>CAPITAUX ETRANGES A LONG TERME</b>	
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>17'389.52</b>	Fd Entretien locaux	6'000.00
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		Fd Equipement (Bâtiment & Terrain)	-
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>-</b>	Fd Animation	3'500.00
Excédent de charges		Fd Informatique & Bureau	-
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>17'389.52</b>	Fd Activités nouvelles	-
		<b>TOTAL CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME</b>	<b>9'500.00</b>
		<b>CAPITAUX PROPRES</b>	
		Capital	
		Résultat de l'exercice	5'039.97
		<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>5'039.97</b>
		<b>TOTAL PASSIFS</b>	<b>17'389.52</b>

## ANNEXE AUX COMPTES 2017

	2017
Résultat avant attributions aux provisions et fonds	14'539.97
<b>FRAIS PRIS EN CHARGES</b>	
Salaires et charges sociales versées par la FASL	131'939.10
Formation permanente et supervisions /accompagnements payés par la FASL	-
Locaux et frais locaux payés par la FASL (y.c. loyer chauffage, électricité, extincteurs, sécurité etc)	-
Locaux directement pris en charge par la Ville	-
Equipements et frais payés par la FASL	-
<b>TOTAL</b>	<b>131'939.10</b>

## REMERCIEMENTS

Le comité tient à témoigner de sa gratitude envers toutes les personnes suivantes et/ou sociétés qui se sont impliquées d'une manière ou d'une autre pour que le TAM soit aujourd'hui ce qu'il est. Un grand merci à vous !

- ❖ La Ville de Lausanne et ses différents services (DEJCS, SPADOM, SIL) pour avoir rendu possible la création du Terrain d'Aventure tant au niveau financier, logistique et humain.
- ❖ La fondation pour l'animation socioculturelle Lausannoise.
- ❖ Le collectif d'architectes CARPE en charge du projet ainsi que toutes les entreprises qui ont participé au chantier.

- ❖ L'équipe d'animation qui a assuré l'accueil tout au long de cette année, contribué à mettre en place le projet d'animation et aidé à la construction du bâtiment.
- ❖ Nos loyaux civilistes Tim et Loïc, Rafaëlle qui a travaillé en tant qu'ETS sur le chantier, Yann et Ian les moniteurs de l'été ainsi que Mael, moniteur pendant les vacances d'automne.
- ❖ Les enseignant·e·s et les élèves des écoles de Malley, Provence, Montriond et Montoie pour leur implication dans la façade artistique.
- ❖ Noé Cauderay pour l'encadrement des ateliers nichoirs et la mise en place de la façade.
- ❖ Les jeunes et les familles qui ont participé aux semaines de chantier pendant l'été
- ❖ Les éducatrices et éducateurs des foyers de l'EVAM pour leur collaboration pendant les semaines de chantiers jeunes.